REVÊTEMENTS – PLANCHERS INDUSTRIELS
Format principal nº : 07 18 16

DURALKOTE 500

MEMBRANE ÉPOXYDE AU POUVOIR GARNISSANT TRÈS ÉLEVÉ

EUCLID CHEMICAL

EMBALLAGE

Light Gray (standard)

Unité de 7,6 litres (boîte de 2)
Code : TD2380104501

Unité de 37,9 litres
Code : TD2380110501

White

Unité de 7,6 litres (boîte de 2)
Code : TD2380104001

Unité de 7,6 litres
Code : TD2380110001

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement d'application immédiatement à l'aide d'acétone, de xylène ou de MEK. Nettoyer les déversements ou les gouttes avant qu'ils ne sèchent à l'aide de ces solvants. Une fois durci, DURALKOTE 500 doit être enlevé au moyen d'une abrasion mécanique.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son emballage d'origine non ouvert et convenablement entreposé.

DESCRIPTION

DURALKOTE 500 est un système de membrane époxyde 100 % solide, exempt de solvant et à faible odeur. Le produit est imperméable à une vaste gamme d'acides, de solutions caustiques, d'huiles, de graisses et d'autres produits chimiques. DURALKOTE 500 est particulièrement résistant à l'acide sulfurique, jusqu'à une concentration de 75 %. Il n'est pas nécessaire de prendre des précautions particulières pour contrôler les odeurs ou les solvants, souvent caractéristiques des autres systèmes de membrane. DURALKOTE 500 est idéal comme système de protection dans les industries des eaux usées et des produits chimiques.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

DOMAINES D'APPLICATION

- Trous d'homme
- Stations de relèvement
- Ouvrages de prises d'eau
- Conduites d'égout
- Chambres de dessablage
- Clarificateurs
- Fosses
- Murs
- Puisards
- Caniveaux
- Zones pour les eaux usées et la rétention

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Pouvoir garnissant élevé
- Résistance chimique
- À faible odeur
- Exempt de solvant
- Résistant à l'acide sulfurique jusqu'à une concentration de 75 %

APPARENCE

DURALKOTE 500 est offert en Light Gray et White.

RENDEMENT

Système de membrane	m²/litre (pi²/gal US)
DURALKOTE 500, 1re couche	0,61 (25) à 1,6 mm (1/16 po)
DURALKOTE 500, 2e couche	0,31 (12,8) à 3,2 mm (1/8 po)
DURALKOTE 500 avec 2,5 parts de sable	0,79 (32) à 3,2 mm (1/8 po)

Note : Les rendements sont approximatifs. Les rendements réels dépendent de la température, de la texture et de la porosité du substrat.

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes sont des valeurs typiques obtenues en laboratoire. Il faut s'attendre à des variations modérées lors d'une utilisation sur le terrain.

Méthode de test	Propriété testée	Valeurs
ASTM D4541	Adhérence au béton humide, 7 d	Rupture du béton
ASTM D695	Résistance à la compression	60,5 MPa
ASTM D790	Résistance à la flexion, 7 d	35,1 MPa
s. o.	Formation de gel, échantillon de 150 g	30 à 40 minutes
s. o.	Rapport de mélange (A:B par volume)	1:1
ASTM D2240	Dureté Shore D, 7 d	88
ASTM D638	Élongation en traction, 7 d	3 à 6 %
ASTM D638	Résistance à la traction, 7 d	28,9 MPa
s. o.	COV	≤ 100 g/litre

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : La surface doit être en bon état sur le plan structural, propre et exempte de graisse, d'huile, d'agents de cure, de terre, de poussière et d'autres contaminants. Voir la note dans la section « Précautions/Limitations » si le revêtement doit être mis en place sur des revêtements d'époxyde ou d'uréthane vieux ou existants. Le nouveau béton et les nouveaux produits de maçonnerie doivent être âgés d'au moins 28 jours. La laitance de surface doit être retirée. Les surfaces de béton doivent être rendues rugueuses et absorbantes, préférablement par une méthode mécanique, et ensuite être bien nettoyées pour enlever toute la poussière et les débris. Si la surface est préparée par une méthode chimique (décapage à l'acide), une mixture d'eau et de bicarbonate de soude ou d'eau et d'ammoniaque doit être utilisée pour le nettoyage, puis la surface doit être rincée à l'eau propre, afin de la neutraliser. Le profil de surface du béton (CSP) doit correspondre à CSP 2 à 4 conformément à la directive 310.2R-2013 publiée par l'International Concrete Repair Institute (ICRI).

Après la préparation de la surface, sa résistance peut être testée si les spécifications du projet exigent des résultats quantitatifs. Un testeur d'adhérence par traction tel qu'un appareil Elcometer peut être utilisé selon les exigences de la norme ASTM C1583. La résistance à l'adhérence en traction devrait être d'au moins 1,7 MPa (250 psi). Après la préparation de la surface, il est recommandé d'effectuer un essai d'application du système de revêtement sur une petite section afin de confirmer l'adhésion et la compatibilité du revêtement avec la surface, et aussi l'apparence et l'esthétique.

Lorsque de l'acier est enduit, toute contamination doit être enlevée et la surface d'acier préparée jusqu'à l'obtention d'un fini presque blanc (SSPC SP10) à l'aide d'une substance de décapage propre et sèche.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.

Malaxage : Malaxer DURALKOTE 500 à l'aide d'une perceuse à bas régime munie d'une lame de malaxage. Prémélanger la Partie A et la Partie B séparément pendant environ 3 minutes chacune. Combiner la Partie A et la Partie B à un rapport de 1:1 par volume, puis mélanger vigoureusement pendant 3 à 5 minutes. Racler les côtés et le fond des contenants au moins une fois pendant le malaxage. Ne pas racler les côtés ou le fond des contenants une fois le malaxage terminé, car cette opération pourrait entraîner l'application de résine ou de durcisseur non malaxé sur le substrat. La résine et le durcisseur non malaxés ne durciront pas adéquatement. Ne pas aérer le matériau pendant le malaxage. Pour maintenir l'aération au minimum, les lames de malaxage recommandées sont les #P1 ou #P2, conformément à la directive 320.5R-2014 publiée par l'ICRI.
Pour créer le mortier DURALKOTE 500, ajouter graduellement du sable de silice de 60 tamis propre et sec à l'époxyde DURALKOTE 500 prémalaxé, puis mélanger vigoureusement pendant 3 à 5 minutes. Combiner 1 part par volume de DURALKOTE 500 malaxé avec 2 à 3 parts par volume de sable de silice de 60 tamis.
Application : Appliquer DURALKOTE 500 bien malaxé à l'aide d'une brosse, d'un rouleau à poils courts, d'une truelle ou d'un vaporisateur sur la surface correctement préparée. **Rouleau et brosse :** Une épaisseur allant jusqu'à 2,5 mm (100 mils) peut être appliquée en une seule application (0,39 m^2/litre [16 pi^2/gal US]). **Truelle :** DURALKOTE 500 peut être appliqué à la truelle « pur » ou malaxé avec du sable de silice afin de former un mortier (consulter les instructions de la section Malaxage ci-dessus). **Vaporisateur :** DURALKOTE 500 peut être appliqué à l'aide d'un équipement de vaporisation multicomposant. Une épaisseur de 3,2 mm (125 mils) peut être appliquée en une seule application.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Entreposer DURALKOTE 500 à l'intérieur, à l'abri de l'humidité, et à une température comprise entre 10 et 32 °C.
- La température ambiante et celle de la surface doivent se situer entre 10 et 32 °C lors de l'application du revêtement.
- La température des matériaux doit être d'au moins 10 °C.
- Ne pas appliquer DURALKOTE 500 si la température de la surface se situe dans un intervalle de 3 °C du point de rosée dans la zone de travail.
- La durée d'ouvrabilité et le temps de mûrissement diminueront au fur et à mesure que la température augmente et augmenteront au fur et à mesure que la température diminue.
- Ne pas diluer DURALKOTE 500.
- Ne pas appliquer DURALKOTE 500 sur des dalles sur sol à moins qu'une barrière de vapeur ininterrompue n'ait été installée sous la dalle.
- Ne pas appliquer DURALKOTE 500 si le substrat est soumis à beaucoup de vapeur humide ou à une pression hydrostatique importante.
- Bien que DURALKOTE 500 soit résistant aux produits chimiques, il se peut que la surface se tache au contact de certains produits chimiques.
- DURALKOTE 500 décolorera s'il est exposé de façon prolongée à la lumière ultraviolette ou à la lumière artificielle à haute intensité.
- Selon la condition du substrat, des défauts de surface mineurs peuvent apparaître dans le revêtement une fois appliqué. La préparation adéquate de la surface, la réparation des imperfections du substrat et l'application d'une couche d'apprêt assureront un meilleur fini global.
- Si le produit est appliqué sur des revêtements d'époxyde ou d'uréthane vieux ou existants, ou si plus de 24 heures se sont écoulées entre les couches : sabler la couche en place et nettoyer la surface en l'essuyant avant de procéder à la mise en place du revêtement. Si les revêtements vieux ou existants présentent du pelage, de l'écaillage, etc., tout matériau endommagé doit être retiré avant l'application du nouveau revêtement.
- Il est recommandé d'effectuer un essai sur une petite section afin de confirmer auprès de l'utilisateur final l'apparence et la texture finales du système.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité du produit avant son utilisation.

Révision : 8.24
La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.